

LES PRIMES D'ÉPARGNE SERONT ATTRIBUÉES JANVIER!



La Société Canadian Tire

verse un montant forfaitaire à votre magasin.



Votre marchand distribue l'argent aux employés

admissibles à une prime d'épargne.



Votre prime d'épargne est automatiquement déposée dans votre compte personnel de partage des profits en janvier.



Vous pouvez investir votre prime dans n'importe quelle combinaison des cinq options de placement du régime.



Vous pouvez aussi retirer votre prime d'épargne pour payer certaines dépenses.*

*Vous pouvez utiliser votre prime d'épargne pour effectuer le versement initial à l'achat d'une maison, rembourser votre hypothèque, payer des dépenses liées à des études postsecondaires et un ordinateur pour vos études, payer les honoraires d'un conseiller financier. Vous pouvez aussi retirer 50 % de votre prime d'épargne de l'année en cours sans aucune raison précise.



VOUS NE SAVEZ PAS TROP QUELLE OPTION DE PLACEMENT VOUS CONVIENT LE MIEUX?

Ouvrez une session dans masunlife.ca et utilisez l'outil de répartition de l'actif. Pendant que vous êtes sur le site, vérifiez le solde de vos comptes du partage des profits!



- vous avez reçu une prime d'accroissement en juin ou juillet 2015; et
- travaillez encore pour un marchand associé à Canadian Tire le 31 décembre 2015.







VOUS JOUEZ UN RÔLE IMPORTANT DANS LE PARTAGE DES PROFITS

Votre travail assidu et votre excellent service à la clientèle contribuent à augmenter les ventes et le rendement de votre magasin, ce qui a une incidence sur vos primes d'accroissement et d'épargne. Vous décidez aussi comment investir votre actif et faire fructifier vos comptes de partage des profits.

Afin de maximiser vos primes et votre épargne, vous devez vous tenir informé tout au long de l'année. Notez ces tâches dans votre calendrier *pour ne pas les oublier!*

VOTRE CALENDRIER DE **PARTAGE DES PROFITS**

CHAQUE MOIS:

Q

- Renseignez-vous sur les nouveaux produits offerts dans votre magasin pour être en mesure de les recommander aux clients.
- Essayez de nouvelles façons d'améliorer et d'accroître vos compétences en service à la clientèle afin d'augmenter les ventes et vos primes potentielles de partage des profits.



TOUS LES SIX MOIS:



- Ouvrez une session dans le site Web de la Financière Sun Life (masunlife.ca) et :
- → utilisez les outils et les ressources disponibles pour vous aider à déterminer combien vous devez épargner pour la retraite et bien plus!
- → vérifiez les soldes de vos comptes
- → vérifiez et modifiez vos options de placement.
- Demandez à votre marchand comment vous pouvez améliorer votre rendement.

UNE FOIS PAR ANNÉE :



- Utilisez l'outil de répartition de l'actif sur masunlife.ca pour savoir si vous êtes un investisseur prudent, modéré ou audacieux.
 Puis, comparez votre profil à la façon dont votre actif est investi et apportez des ajustements au besoin.
- Entretenez-vous avec un conseiller financier au sujet de votre stratégie d'épargne-retraite et de la place qu'occupe le régime de partage des profits.

MON PARTAGE DES PROFITS

Justin O'Brien, commis et opérateur d'ordinateur, magasin n° 20, Charlottetown

« Je suis entré au service de Canadian Tire quand j'avais 22 ans et j'en ai maintenant 52. Ça fait 30 ans! J'aime le régime de partage des profits parce qu'il m'a permis d'épargner plus de 200 000 \$ pour ma retraite, même si je n'ai pas terminé mes études postsecondaires. J'ai aussi retiré 22 000 \$ du régime pour rembourser mon hypothèque et maintenant, je n'ai plus d'hypothèque! »

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS AU SUJET DU RÉGIME DE PARTAGE DES PROFITS?

Consultez ces ressources:

- Bulletin Sur la piste
- Votre relevé semestriel du partage des profits (posté à votre domicile)
- Le rapport annuel du régime de partage des profits (à venir au printemps)
- Les vidéos d'apprentissage en ligne sur le site de l'Université CT et masunlife.ca

VOUS POUVEZ AUSSI APPELER LE CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE,

au **1 866 733-8612** ouvert tous les jours ouvrables, de 8 h à 20 h, HE. Le service est offert dans plus de 190 langues.